

PROJET

Le Conseil de Gouvernement,

Vu la loi du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux ;

Vu la demande de protection du Collège des bourgmestre et échevins de la Ville de Wiltz ;

Vu l'avis de la Commission des sites et monuments nationaux du 5 août 2013 ;

Vu l'avis du Conseil communal de la Ville de Wiltz du 8 novembre 2013 ;

Le Conseil d'Etat entendu ;

Sur proposition du Ministre de la Culture et après délibération ;

Arrête:

Art. 1er.- Est classé monument national l'Hôtel de Ville, sis 2, Grand-Rue, inscrit au cadastre de la commune de Wiltz, section A de Wiltz, sous le numéro 276/4264, appartenant à la Ville de Wiltz.

Art. 2.- La présente décision est susceptible d'un recours au fond devant le Tribunal administratif de et à Luxembourg. Ce recours doit être intenté par ministère d'avocat à la Cour dans les trois mois de la notification du présent arrêté au moyen d'une requête à déposer au secrétariat du Tribunal administratif.

Art. 3.- Le présent arrêté est transmis au Ministre de la Culture aux fins d'exécution. Copie en est notifiée à la Ville de Wiltz, pour information et gouverne.

Ampliation en est adressée au conservateur des hypothèques à Diekirch, aux fins de transcription.

Les Membres du Gouvernement,

N° 108 /2013

COMMISSARIAT DE DISTRICT

18 NOV. 2013

DIEKIRCH



VILLE DE WILTZ

REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance à publique du 8 novembre 2013

Annonce publique et convocation des conseillers: 30 octobre 2013

Présents: MM. Arndt, bourgmestre, Koppes et Shinn, échevins, Besenius, Karier, Hieff, Waaijenberg, Mme Berscheid et MM. Kayser et Scheer, membres, Mme Hahn, secrétaire

Absent: M. Jean Jacquemart (excusé)

Point de l'ordre du jour : 7

Urbanisme - classement de l'Hôtel de Ville, Grand-rue 2, comme monument national ; avis

Le conseil communal,

Vu la demande de protection émise par le collège des bourgmestre et échevins de la ville de Wiltz,

Vu le courrier de Madame la Ministre de la Culture datant du 30 septembre courant par laquelle elle incite le conseil communal de la ville de Wiltz à donner son avis concernant le classement de l'Hôtel de Ville,

Considérant l'intérêt historique, architectural et esthétique du bâtiment sis à L-9530 Wiltz, Grand-rue 2, tel que souligné aussi par les experts du Service des sites et monuments nationaux et de la Commission des sites et monuments,

Vu la loi du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux,

Vu l'article 1^{er} du règlement grand-ducal du 17 mars 1998 fixant les modalités d'application de l'article 17 de la loi précitée,

Sur proposition du collège des bourgmestre et échevins,

A L'UNANIMITE DES VOIX

avise favorablement le classement de l'Hôtel de Ville, sis à L-9530 Wiltz, Grand-rue 2, comme monument national.

La présente délibération est transmise à Madame la Ministre de la Culture, aux bons soins de Monsieur le Commissaire de district à Diekirch, à toutes fins utiles.

Suivent les signatures.

Pour expédition conforme,
Wiltz, le15. NOV. 2013.....

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire,

Commission des Sites et Monuments nationaux

Réunion du 5 août 2013

RAPPORT

Présent(e)s : Mme Milani-Nia, MM. Bauer, Calteux, Dondelinger, Ewen, Krieps (président), Le Brun-Ricalens, Leyder, Linster, Reiles, Sanavia, Schadeck, Schoellen, Schuman, Sinner, Toussin, Voncken, Wohl

Excusé(e)s: Mmes Rumpf, Steinmetzer, MM. Everling, Frising, Helminger, Kintzelé, Polfer.

B. Demandes de protection

3) Commune de Wiltz

Localité : Wiltz
Requérant : Administration communale de Wiltz, propriétaire
Objet : Hôtel de Ville sis 2, Grand-Rue (no cadastral 276/4264)

L'impressionnante maison de maître a été construite vers 1880 par la famille des tanneurs Thilges. Eugène Thilges était en outre maire de la Ville de Wiltz de 1925 à 1934, son frère Michel était membre de la Chambre des Députés de 1900 à 1914. En 1963, la Villa Thilges a été acquise par la commune de Wiltz et les bureaux de l'administration communale y sont installés depuis 1966.

Le bâtiment est construit dans un style historiciste, à savoir le néo-baroque et se distingue par son ampleur mais aussi par l'emploi du grès rouge pour les éléments architecturaux décoratifs. À l'ouest une tour, surmontée par une toiture à l'impériale, s'ajoute au corps de bâtiment principal. La

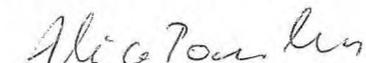
composition de ce dernier est régulière et symétrique avec des avant-corps centraux, mis en évidence par leur exécution en grès rouge et les éléments décoratifs. Les encadrements des baies ornés de cartouches et de coquillages, les chaînages d'angle et la corniche sont également réalisés en pierre de taille rouge. La façade sur jardin avec son avant-corps central fait preuve d'une monumentalité certaine, même si, malheureusement, l'impressionnant escalier extérieur, à double volée, a été enlevé dans les années 1960.

Même si le bâtiment a connu des transformations afin d'accueillir l'administration communale, la structure intérieure reste en très grande partie authentique. En effet, la décoration correspond au faste des façades et témoigne de l'aisance des familles industrielles de l'époque (tanneurs, drapiers, teinturiers, négociants). Ainsi, on peut apercevoir divers éléments historiques comme les plafonds à stucs, les lambris, les sols en parquets, les portes en bois ou encore le sol à mosaïque de l'entrée. Le grand escalier en bois, avec sa belle rampe en fer forgé, qui prend son départ dans le hall d'entrée, est remarquable.

Située près de la croix de justice et en face de l'entrée du château, l'ancienne Villa Thilges occupe une place importante dans le noyau historique de Wiltz-Haut. Il s'agit d'un immeuble très représentatif et unique qui témoigne du riche passé industriel de localité. Caractéristique pour son époque de construction, le bâtiment mérite d'être protégé pour son intérêt historique, de même que pour ses qualités architecturales et esthétiques.

Vu ce qui précède, avec 17 voix contre 0, la Cosimo émet un avis favorable pour un classement de l'Hôtel de Ville.

Pour extrait conforme,



Alice Paulus

Secrétaire

Wiltz, le 14 mars 2013



Madame Octavie Modert
Ministre de la Culture
4, bd F-D Roosevelt

L-2450 Luxembourg

**Concerne : Maison Thilges, actuel Hôtel de Ville, Grand-Rue 2 à L-9530 Wiltz
Protection nationale**

Madame la Ministre,

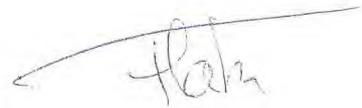
Le collège des bourgmestre et échevins de la ville de Wiltz estime que la maison citée en rubrique présente un intérêt architectural et historique digne de protection.

Voilà pourquoi je nous vous prions, Madame la Ministre, de bien vouloir trouver en annexe un dossier reprenant les caractéristiques du bâtiment et de faire examiner par vos services s'il ne mérite pas d'être protégé et conservé en vertu de la loi du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux.

Le Bourgmestre,



Le Secrétaire,





LE GOUVERNEMENT
du Grand-Duché de Luxembourg

Publicité

Administration Cadastre Topographie



Foncière

Accueil | Recherche parcelles | Liste parcelles | **Détail parcelle**

Publicité Foncière

Détail de la parcelle

Commune :	WILTZ	Lieu-dit :	Grand-Rue
Section :	A de WILTZ	Revenu bâti :	4300
N° principal :	276	Revenu non bâti :	5.98
N° suppl. :	4264	Dernier mesurage :	1307
Contenance :	0ha 10a 88ca	Statut :	effectif

Provenance 
[Provenance](#)

Navigation 

Raccourcis 

[Détail de la parcelle](#)

[Zones parcellaires](#)

[Droit de propriété](#)

[Adresses](#)

Zones parcellaires

Nature	Classe	Contenance	Rev. non bâti	Rev. bâti	Description
place (occupée) bâtiment non défini	1	0ha 10a 88ca	5.98	4300	Hôtel de ville

Plan cadastral 

[Localisation parcelle](#)

Impression 

[Imprimer extrait cadastral](#)

[Commande autres](#)

[formulaires](#)

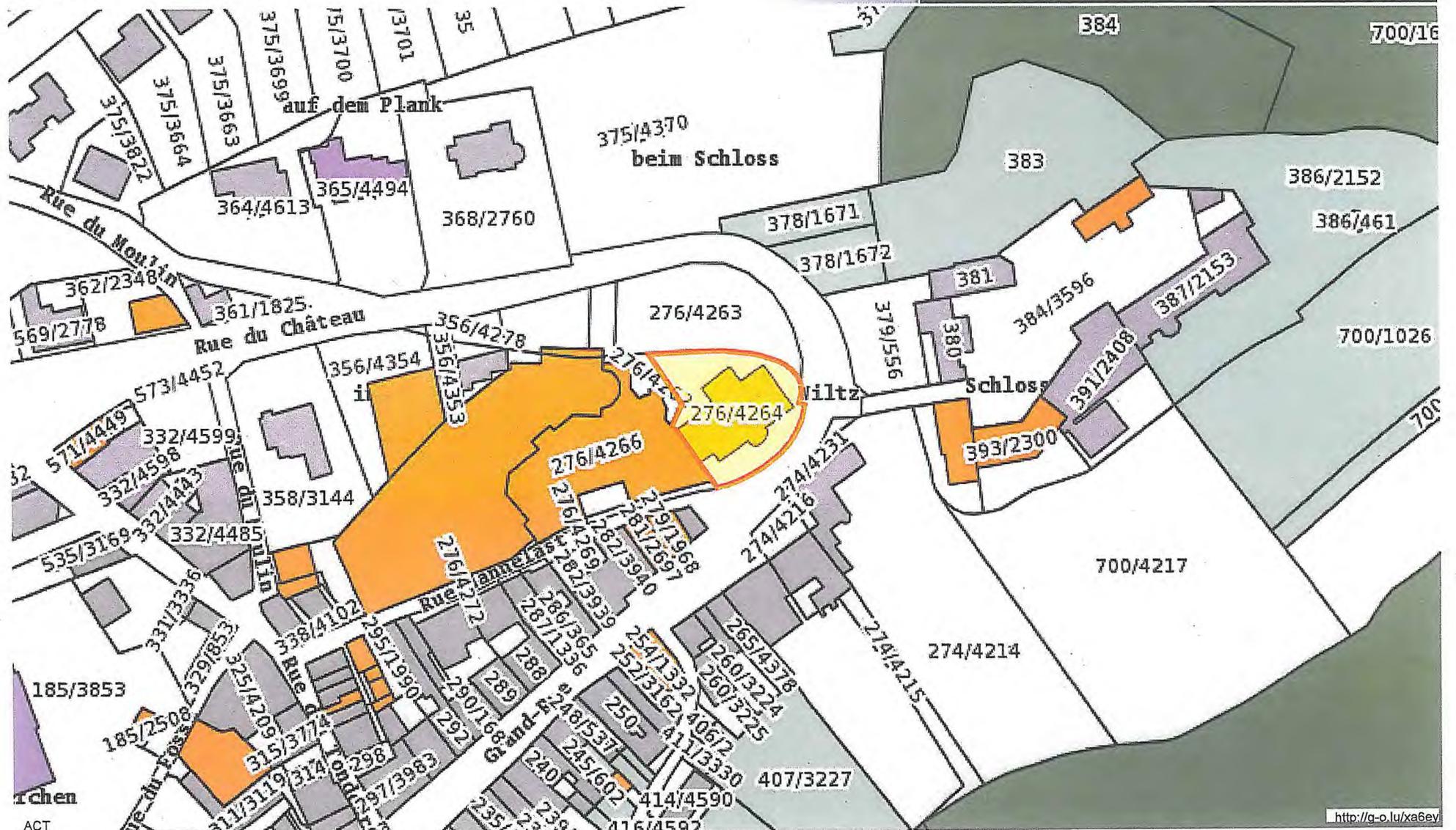
Droit de propriété

Détenteurs	Part
WILTZ, LA VILLE (0000 5115 124)	1/1

Adresses

Commune	Localité	Rue	Numéro
Wiltz	Wiltz	Grand-Rue	2

 [Haut de page](#)

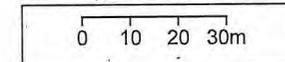


ACT

<http://g-o.lu/xa6ev>

www.geoportal.lu est un portail d'accès aux informations géolocalisées, données et services qui sont mis à disposition par les administrations publiques luxembourgeoises.
 Responsabilité: Malgré la grande attention qu'elles portent à la justesse des informations diffusées sur ce site, les autorités ne peuvent endosser aucune responsabilité quant à la fidélité, à l'exactitude, à l'actualité, à la fiabilité et à l'intégralité de ces informations. Information dépourvue de foi publique.
 Droits d'auteur: Administration du Cadastre et de la Topographie. http://wiki.geoportal.lu/doku.php?id=fr:mcg_1

Echelle approximative 1: 1,500





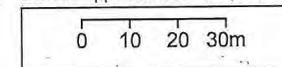
<http://g-c.lu/ie06e>

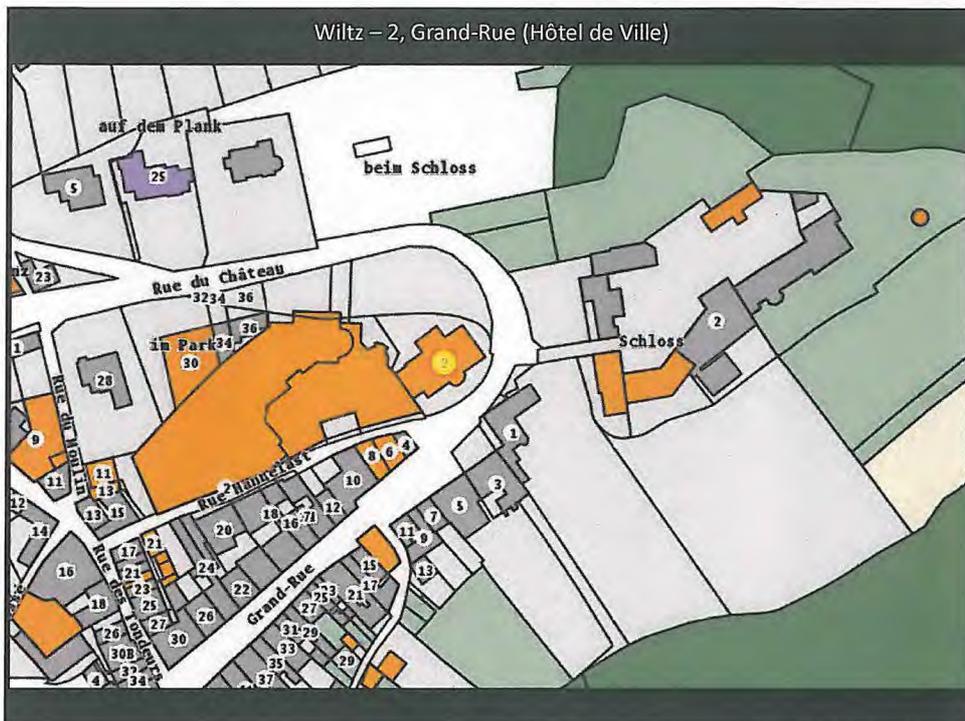
www.geoportal.lu est un portail d'accès aux informations géolocalisées, données et services qui sont mis à disposition par les administrations publiques luxembourgeoises.

Responsabilité: Malgré la grande attention qu'elles portent à la justesse des informations diffusées sur ce site, les autorités ne peuvent endosser aucune responsabilité quant à la fidélité, à l'exactitude, à l'actualité, à la fiabilité et à l'intégralité de ces informations. Information dépourvue de foi publique.

Droits d'auteur: Administration du Cadastre et de la Topographie. http://wiki.geoportal.lu/doku.php?id=fr:mcg_1

Echelle approximative 1: 1,500







Willz Lannenpesch

De "Lannepäsch" um 1917. Rechts die Villa Thilges, heute Gemeindehaus und ganz links der abgetragene Musikkiosk.

